

INCERTITUDE ET INNOVATIONS TERRITORIALES EN ESPACE AGRICOLE PÉRIURBAIN

Lucette Laurens

Ph.D., Professeur de géographie
Université Montpellier 3 Sud de France
INRA-SAD, UMR Innovation, Montpellier
e-mail: laurens@supagro.inra.fr

UDK: 911.375.632(44)

COBISS: 1.01 – Original scientific article

Abstract

Incertitude et innovations territoriales en espace agricole périurbain

Croiser incertitude et innovations territoriales permet d'avancer dans la compréhension des processus et des dynamiques des espaces agricoles périurbains, apparemment contradictoires, pris entre des mécanismes d'appropriation liés à différents usages et d'abandon lié au recul des activités agricoles. Ce questionnement permet d'utiliser ce paradoxe comme un angle de lecture stimulant. Les exemples du Languedoc-Roussillon et de l'agglomération de Montpellier sont une illustration de ces processus de recomposition socio-spatiale dans lesquels les espaces agricoles sont confrontés à de nouvelles dynamiques incertaines et innovantes. De ce fait, ces espaces apparaissent être des espaces multifonctionnels à inventer. Ils pourraient occuper une nouvelle place dans la structuration d'une urbanité à l'échelle des agglomérations actuelles.

Key words

espaces agricoles périurbains, incertitude, innovations territoriales, interstices, terrain vague, Languedoc-Roussillon

The editor received the article on 6.12.2009.

1. Introduction

Les réalités et les évolutions actuelles des espaces agricoles périurbains se prêtent particulièrement bien à l'étude du processus d'innovations territoriales dans un contexte caractérisé par l'incertitude. Comment est pensée et vécue cette interface qui bouscule les réalités socio-spatiales et contribue à la construction de nouvelles spatialités, territorialités et temporalités ? En quoi les caractéristiques apparemment contradictoires de ces espaces (entre un espace approprié et un espace disponible) expliquent l'émergence de processus territoriaux innovants dans lesquels ces espaces agricoles trouveraient une nouvelle légitimité ?

2. Un enjeu social majeur : Penser et vivre les espaces agricoles périurbains

L'espace agricole périurbain est intégré dans la limite mouvante de l'espace urbain, marquée par les dynamiques d'étalement urbain et par des processus de recul des espaces agricoles. Le devenir de ces espaces est de ce fait incertain et nourrit des inquiétudes chez les populations résidentes, les gestionnaires locaux, les propriétaires et les usagers. Les spatialités, les territorialités, les temporalités sont bousculées, remises en cause, reconstruites à la mesure des nouveaux enjeux qui s'affirment sur ces espaces dont la multifonctionnalité et le multi-usage. Dans ce contexte, les innovations territoriales pourraient être considérées comme des tentatives de reprise en main de l'évolution de ces espaces, en y réinscrivant un ou des projets, c'est-à-dire en y recréant de l'ordre (Ballandier 1988). Ces espaces seraient-ils des « lieux perdus et à réinventer, des non-lieux plein de signes et vides de sens, des hors-lieux confinés aux frontières » (Agier 2008) ? Les dynamiques actuelles créent des ruptures paysagères, environnementales, des discontinuités géographiques qui renforcent le sentiment d'incertitude et génèrent ainsi des initiatives de mise en place de nouvelles territorialités et territorialisations. Ce contexte incertain est vu à la fois de façon positive et négative puisqu'il ouvre le champ des probables et des possibles.

A ce titre, les espaces agricoles périurbains font figure de caricature tellement les dynamiques sont prégnantes (évolutions des variables socioéconomiques, évolutions des politiques publiques, ...). Pour autant, ces interactions entre incertitude et innovations territoriales ne disent rien sur la nature des incidences de l'incertitude sur les innovations territoriales.

- Est-ce le contexte d'incertitude qui génère des innovations territoriales qui seraient la traduction d'une adaptation et d'une recherche de solutions capables de répondre à ce contexte ? Cela signifierait que les acteurs disposent de capacités d'action variables dans un contexte où certains sont fragilisés tandis que d'autres gagnent en présence, voire que certains apparaissent. Il y a donc un élargissement des acteurs présents en même temps que les problématiques territoriales se renouvellent. Les territoires changent sans que l'on sache très bien quels vont être les nouveaux usages, pratiques et appropriations. Que vont devenir les espaces agricoles périurbains ?
- Est-ce les innovations territoriales qui génèrent de l'incertitude ? Dans ce cas, elles correspondraient à des expérimentations qui ne seraient pas encore validées ? Comment s'organisent les acteurs autour et pour un territoire renouvelé et/ou émergent ?

La nature de ces questions tient de l'exercice de prospective, et notamment elles permettent d'approcher les façons dont les acteurs se projettent dans l'avenir. Si ce contexte d'incertitude est par bien des aspects contraignant, il est aussi une source possible de créativité, d'imagination dont les acteurs peuvent se saisir. Les espaces agricoles périurbains sont, dans ce contexte, mobilisés ou remobilisés à d'autres fins que celle d'être la seule variable d'ajustement de l'étalement urbain. Ils pourraient peut être participer à la volonté sociale et politique de redonner du sens au développement urbain.

Cette communication s'inscrit dans le projet collectif de l'équipe de recherche¹ dans laquelle je me trouve. Il est centré sur un objet concret : les projets agri-urbains, que nous définissons comme une procédure de fabrication intentionnelle des rapports entre les activités agricoles et les territoires, un processus de réflexion collective de construction de projets suivi de sa mise en œuvre. L'hypothèse est que ces projets, en tant que processus d'innovations territoriales, transforment les rapports des acteurs des territoires urbains à leur agriculture et des acteurs agricoles aux territoires de l'urbain. Les espaces agricoles périurbains sont de plus en plus différenciés par la diversité des pratiques et des projets mis en œuvre. Deux orientations méthodologiques sont privilégiées, (i) analyser les projets « agri-urbains » : pratiques, sociabilités, dispositifs, gouvernance territoriale ..., (ii) caractériser les espaces agricoles périurbains : formes, dynamiques, différenciations internes ... Ils ont été mis en pratique et expérimentés sur des exemples locaux portant sur l'agglomération de Montpellier par le biais d'une typologie des espaces agricoles (UAP²) et à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon par l'analyse des mutations des espaces agricoles et dynamiques d'urbanisation (P. Abrantes, 2008). Ce travail relève à la fois d'une recherche académique et d'une recherche-action.

3. Postulat, questionnement, problématique

Mon travail porte sur des espaces agricoles localisés en zone périurbaine, et plus particulièrement ceux d'entre eux qui ont perdu partiellement ou totalement leurs usages agricoles. Ces espaces font figure de marges agricoles qui deviennent de plus en plus des marges urbaines (selon la variable classique d'ajustement de l'étalement urbain, en limite du front d'urbanisation). Qu'est-ce qui caractérise ces espaces agricoles ? S'ils représentent un potentiel, reste à savoir pour qui et pourquoi ?

Mon postulat méthodologique serait que ces espaces agricoles sont des trous dans la trame urbaine et périurbaine, insérés dans un système instable et mouvant. Ils seraient instables dans le temps à venir proche et lointain, et représenteraient une « *interface entre la fin d'un monde et le début d'un autre* » (M. Vanhamme 2008). Leur avenir serait incertain car il est difficile d'identifier l'ensemble des usages possibles à venir. La nature des projets les concernant reste très souvent à définir. Ont-ils vocation à devenir de nouveaux espaces publics, ouverts, accessibles ? Peuvent-ils contribuer à la structuration d'une nouvelle urbanité (dans le sens de vivre et faire ensemble) ? Considérer que les espaces agricoles peuvent participer à la création d'une urbanité à l'échelle des agglomérations actuelles change complètement les perspectives et la signification de ces espaces. Ces questions fondamentales amènent les acteurs concernés, au-delà de leur diversité, à

¹ Equipe « innovations territoriales » de l'UMR Innovation, <http://www.montpellier.inra.fr/umr-innovation/>

² Unité agro-physionomique

travailler, réfléchir ensemble, voire à penser collectivement à un projet pour ces espaces. La nature des échanges entre acteurs agricoles et acteurs urbains, leur capacité à faire ensemble sont aussi très incertaines car elles bousculent les organisations habituelles et sont au-delà des cadres administratifs et juridiques habituels.

Pour répondre à ce questionnement, j'ai retenu les notions d'interstices et de terrains vagues comme grille d'analyse. Je souhaite confronter ces deux termes qui me semblent caractériser la réalité des espaces agricoles périurbains. D'une part, si l'interstice est « *ce qui résiste encore, du moins temporairement, aux politiques foncières de l'aménagement. C'est la réserve de disponibilité d'une ville. Sa qualité principale est sa résistance à l'homogénéisation et à l'appropriation définitive* », elle donnerait à ces espaces de nouvelles qualités dont pourraient se saisir les acteurs. D'autre part, le vague est lié au flux, à l'indéterminé et au vide et le terrain est lié à la limite et est un support d'appropriation. Je retiens de cette confrontation sémantique que ces espaces agricoles seraient des espaces interstitiels qui auraient donc une position paradoxale.

Des espaces paradoxaux qui d'une certaine façon ressemblent aux friches industrielles décrites par M. Vanhamme : « *de grands espaces vides, inoccupés, disponibles, qui vont permettre de faire autre chose, autrement, ailleurs* » (M. Vanhamme 2008). Ils apparaissent disponibles pour de nouveaux modes d'occupation car les usages traditionnels ont fortement décliné, voire ont disparu. Ils sont investis par de nouveaux usagers et peuvent être qualifiés de multifonctionnels. La multifonctionnalité interroge l'urbanité possible de ces espaces entre « *espace de culture et de sociabilité* ». Quelles sont les nouvelles réalités spatio-temporelles de ces espaces ? Comment sont-ils réinvestis, et au nom de quel idéal ou projet urbain ?

4. Un questionnement adapté à la réalité de la région Languedoc-Roussillon (sud de la France)

Cette région du sud de la France connaît depuis le début des années 1960 des changements sans précédent, exceptionnels dans leur ampleur. Elle a connu une progression démographique moyenne de l'ordre de 1,1 % par an entre 1962 et 1999 pour atteindre 2 296 000 habitants en 1999 et 2 534 144 en 2006. La progression démographique à l'échelle de la région est de 10,4 % entre 1999 et 2006, soit le 1^{er} rang national. La croissance démographique est encore plus forte pour le département de l'Hérault (1,5 %) et pour l'aire urbaine de Montpellier entre 1990 et 1999 (1,88 %). Cela s'accompagne d'une pression immobilière exceptionnelle et d'un recul des activités agricoles dont l'ampleur attendue est inégalée à ce jour :

- « *D'ici, à 2015, on prévoit que les surfaces viticoles passeront de 290 000 à 190 000 hectares (...)*
- *Chaque année, la construction des maisons individuelles consomme en moyenne près de 1 000 hectares dans la plaine agricole languedocienne. Chaque année, environ 10 000 hectares de friche potentielle s'ajoutent aux terres abandonnées les années précédentes (...)* »

Ces évolutions agricoles sont différenciées entre les secteurs de secano et de regadio. L'élevage ovin a quasiment disparu des zones de garrigues (secano) où il était encore fortement implanté dans la première moitié du XX^e siècle. Les

documents des archives départementales de l'Hérault permettent de comptabiliser environ 8 000 à 10 000 moutons qui transhumaient dans les années 1920-1921. Cette pratique de la transhumance était très courante à l'époque compte tenu de la sécheresse estivale qui ne permet pas d'alimenter les animaux en plaine. Cette pratique n'est plus qu'anecdotique dès les années 1960-1970. Ainsi de vastes espaces ont été progressivement libérés, en particulier de grands domaines (tel l'exemple du Mas Dieu en périphérie de Montpellier avec 540 ha, cf. http://afm.cirad.fr/documents/7_Ressources/Sagert/FR/alinat.pdf). Les zones de petit parcellaire ont été aussi affectées.

5. Le cas de la commune de Pignan, en zone périurbaine de Montpellier

A l'image de l'ensemble des communes de la zone littorale de la région Languedoc-Roussillon, la commune de Pignan a connu une croissance démographique exponentielle. Elle est passée de 2 200 habitants en 1968 à 5 700 en 1999 et 6 200 en 2006. Les prix des terres agricoles abandonnées ont atteint des prix inégalés, landes, garrigues, oliveraies abandonnées et embroussaillées s'échangent entre 1 et 5 €/m² tandis que les terres maraîchères aux environs de 2 €/m². On assiste donc à une déconnexion entre la valeur agronomique des terres et leur valeur d'échange marchand. L'intérêt porté à ces terres n'est plus seulement productif. Ceci se vérifie par l'évolution des activités agricoles. Les surfaces agricoles de la commune recouvraient en 2000 700 ha contre 1 700 ha en 1979. On ne compte d'ailleurs plus que 20 exploitants en 2000 contre 52 en 1979. On constate un véritable déclin des activités agricoles productives notamment dans les zones sèches, et une concentration de la production agricole sur les terres intensifiables et irrigables de plaine.

Cette évolution est contradictoire avec la façon dont la commune de Pignan parle de l'activité agricole dans son document d'urbanisme. Dans le PLU³, le conseil municipal de Pignan affirme qu'« *il s'agit de pérenniser l'activité agricole présente, activité historique qui joue un rôle identitaire et garant de l'entretien du paysage* ». La commune est donc confrontée à un véritable hiatus qui l'oblige à intervenir dans la gestion de ces anciens espaces agricoles. Pignan n'est pas un exemple isolé car de plus en plus de collectivités locales et territoriales intègrent les problématiques et les espaces agricoles dans leurs projets territoriaux. Cette contradiction apparaît aussi à l'échelle intercommunale qui joue un rôle de plus en plus important en France dans la gestion de l'urbanisme et de l'étalement urbain.

Ainsi dans le SCOT⁴ de Montpellier, l'espace agricole est qualifié d'espace naturel et agricole. Dans le PLU de Pignan, les espaces agricoles abandonnés sont qualifiés de zone naturelle répondant à des objectifs précis : sauvegarde des sites naturels, création d'une coupure d'urbanisation, préservation du paysage et des écosystèmes, protection contre les risques naturels et les nuisances.

A côté de cette vision très urbaine, ces anciens espaces agricoles sont mobilisés localement dans un projet de remise en valeur d'anciennes oliveraies, porté à la fois par la commune de Pignan et par la coopérative oléicole de Pignan. On peut donc repérer dans ce projet, une stratégie productive de la coopérative oléicole et/ou de propriétaires mais aussi une stratégie de contrôle social de cet espace de la part de la commune (volonté de se servir de ces espaces pour limiter le risque incendie de

³ Plan local d'urbanisme

⁴ Schéma de cohérence territoriale

forêts et le mitage urbain). A coté du projet économique et du projet de la collectivité locale, on peut identifier une troisième stratégie, portée par des associations, qui serait plus collective, centrée sur la maîtrise du cadre de vie.

6. Des espaces agricoles abandonnés qui seraient un espace des possibles : espace mou ou espace structurant ?

En prenant appui sur les résultats issus du travail de master de Lysiane Grivel (UM3), ces espaces agricoles abandonnés correspondent à un espace mou. Le morcellement foncier entre une multitude de petits propriétaires (963 parcelles dont 260 en indivision, près de 780 propriétaires) rend extrêmement difficile toute action collective, voire annihile les efforts des acteurs publics, notamment ceux de la commune. L'exemple de l'AFAL⁵ Les Olivettes (créée en 2004) est très éclairant de cette difficile mobilisation des propriétaires privés. Cette association ne regroupe que 36 propriétaires et 21 ha sur 500 ha potentiels. Comment construire une action collective sur un espace aussi restreint et qui de plus ne remplit pas toutes les conditions attendues (continuité de l'espace par le juxtaposition de parcelles contiguës, accessibilité de ces parcelles). En effet, le potentiel agronomique est limité et les efforts de réhabilitation et donc le coût seront élevés. Ainsi, 40 % de ces surfaces sont couverts par des friches et des landes, 33 % sont des oliveraies abandonnées, 13 % sont occupés par des habitations et des terrains de loisirs et seuls 7 % sont cultivés et entretenus par l'agriculture. En bref, ce contexte apparaît peu favorable. Lysiane Grivel a réalisé en 2007 une enquête auprès des 780 propriétaires et a obtenu un taux de réponse de 20 %. Soixante sept personnes ne souhaitent pas revaloriser leurs parcelles. Les personnes souhaitant s'engager ont des parcelles complètement dispersées. L'accessibilité des parcelles est limitée et parfois absente.

Mais cet espace et ce projet ne sont pas seulement mous, ils sont aussi structurants car ils sont portés par deux acteurs fondamentaux que sont la commune et la coopérative oléicole de Pignan. Ces deux acteurs ont des possibilités d'intervention non négligeables, mais ils seront malgré tout pénalisés par l'inertie des propriétaires privés. Pour ces deux acteurs, il s'agit d'assurer la maîtrise foncière pour la commune, et de conforter un projet de développement économique pour la coopérative oléicole de Pignan (augmentation des volumes d'apport d'olives, maintien de la diversité des variétés locales d'olivier). En soutenant l'installation d'un berger, la commune utilise l'élevage comme un moyen d'entretien.

Ces projets sont saisis comme une opportunité par d'autres acteurs, tels les associations locales de défense du cadre de vie ou les Sociétés de chasse... qui y voient un moyen de faire avancer leur vision du territoire et de consolider leurs activités.

Ces espaces agricoles sont paradoxaux et ambigus. Ils sont à la fois marginalisés et marginaux, mais aussi de plus en plus investis et revendiqués par un grand nombre d'acteurs et pour des usages variés. Ces espaces sont de plus en plus complexes et devraient connaître un changement de statut dans un futur proche, mais il est difficile d'être assuré sur leur avenir.

⁵ Association foncière agricole libre est constituée en vue de réaliser des opérations répondant à des objectifs agricoles. Les propriétaires restent libres de la mise en valeur et de la gestion de leurs terres. Elles sont gérés par l'ordonnance n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

7. Un espace agricole périurbain multifonctionnel qui reste à inventer

Qu'ils soient, qu'ils restent ou qu'ils deviennent mous ou structurants, ces espaces agricoles abandonnés restent d'une certaine façon des trous, des creux dans la trame périurbaine qui se caractérisent comme un espace en devenir, une interface. Ils demeurent incertains car les efforts de réhabilitation sont loin d'être opérationnels.

Les investissements et les engagements qu'ils suscitent préfigurent une nouvelle urbanité. Ces espaces demeurent à la fois indéterminés, flous et de plus en plus appropriés. Le croisement et l'interférence de ces processus font de ces terres agricoles des espaces qui sont à la fois privés et publics. Privés parce que leur statut juridique est de cette nature, et que l'on observe des mécanismes d'appropriation et de fermeture, d'enclosure. Publics parce qu'ils connaissent une très grande diversité d'usages qui fait fi du statut de la propriété juridique. Cette superposition pose le problème de l'articulation entre la propriété et les usages et de la capacité des communautés locales à porter un projet centré sur les préoccupations du faire et du vivre ensemble. Va-t-on assister à la juxtaposition de différents projets ou aura-t-on la chance de voir émerger un projet collectif autour de ces espaces agricoles ? Rien n'est moins sûr quand bien même ces espaces agricoles sont abandonnés actuellement. L'abandon ne signifie pas que ces espaces se trouvent en dehors de multiples stratégies. J'oserai donc considérer que ces espaces pourraient s'apparenter à des espaces du quotidien, en référence à Georges Balandier (1983, 2008). Ils sont à la fois privés (le chez soi) de par leur statut juridique, mais aussi par le biais de stratégies de privatisation. Ils sont aussi des espaces « électifs de l'entre soi » portés par des groupes fermés. Ils pourraient être des espaces « ouverts mais très contraignants » dans lesquels pourrait s'effectuer « une activité collective régulière ». Cette classification pose, me semble-t-il, des questions sur la capacité des espaces du quotidien à être des espaces publics, dans la mesure où ces espaces publics supposent de dépasser un fonctionnement centré sur des relations sociales en milieu fermé. A quelles conditions ces espaces agricoles périurbains peuvent-ils conserver une ouverture, une accessibilité pour des usagers non encore identifiés ? Est-ce que les projets politique et économique de réhabilitation sont capables d'intégrer ce flou et de permettre le maintien d'une incertitude positive et constructive ? Cet enjeu qui n'est pas exprimé par les animateurs du projet me semble être essentiel dans la mesure où aucun d'entre eux n'est assuré de savoir ce que pourrait être l'urbanité de ces espaces.

D'ors et déjà, ces stratégies génèrent de nouveaux modes de gouvernance à l'échelle locale au nom d'une publicisation actuelle ou à venir, de la participation d'acteurs variés. Ces espaces pourraient devenir des espaces de créativité liée à leur multifonctionnalité. Cette créativité ne pourra vraisemblablement s'exprimer que si les acteurs s'autorisent à imaginer des modalités de faire et de vivre ensemble autres que celles données par le droit.

Ces interstices pourraient ne plus être seulement des trous mais de nouveaux lieux centraux dans le sens où ils permettraient d'imaginer un nouveau sens au développement urbain. Il me paraît judicieux de poser ces questions à l'ensemble du phénomène périurbain, en considérant que ces espaces agricoles révèlent ces évolutions.

8. Conclusion

Les espaces agricoles périurbains apparaissent bien être des limites, des interstices, des terrains vagues dont l'ambiguïté de leur statut représente autant un handicap qu'un potentiel. Leur relative disponibilité en accroît leur incertitude tout en rendant possible l'émergence d'une nouvelle forme d'urbanité. Ils sont donc marqués par des enjeux forts et une pression sociale croissante qui structure de nouvelles modalités de gestion dans lesquelles les agriculteurs partagent les décisions avec les autres usagers et gestionnaires.

References

- Abrantes P. 2008: Dynamiques urbaines et mutations spatiales agricoles en Languedoc-Roussillon: analyse et modélisation géographique. Rapport INRA-SAD, UMR 951 Innovation, 50 p.
- Agier M. 2008: Quels temps aujourd'hui. En ces lieux incertains ?, L'homme, Editions de l'EHESS, Paris, n° 185-186, p. 105-120.
- Balandier G. 1983 et 2008: Essai d'identification du quotidien, http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier_georges/essai_iden
- Candau J., Nougaredes B., 2008. La ségrégation spatiale : une solution pour la paix sociale ? L'expérience des hameaux agricoles dans la périphérie de Montpellier. Colloque « les périphéries urbaines, entre normes et innovations. Bordeaux, 11-13 juin, 18 p.
- Chalas Y., Gilbert G., Vinck D. 2009: Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude ? Editions les archives contemporaines, Grenoble.
- Grivel L. 2007: Etude pré-opérationnelle pour la remise en valeur agricole et paysagère d'un secteur de garrigue et d'olivieraies abandonnées de la commune de Pignan (périurbaine de Montpellier, Université Montpellier 3, Mémoire de master GERADL, 119 p. + annexes.
- Jarrige F., Laurens L., Nougaredes B., Soulard C., Sabatier B. 2008: Les projets agri-urbains comme lieux d'innovations territoriales, Gouvernance des territoires périurbains. In « Territoires, acteurs et projets : regards sur la Canada et la France et ailleurs, Editions de l'Université du Québec, pp. 91-96. Sous presse.
- Sabatier B., Soulard C., Jarrige F., Laurens L., Nougaredes B. 2007: L'agriculture périurbaine aujourd'hui : un champ de recherche multi-dimensionnel. Colloque Les agricultures périurbaines : un enjeu pour la ville. Nanterre, 10-12 oct., 9 p.
- Sabatier B. 2007: Etat des recherches sur l'agriculture périurbaine en France, Rapport INRA-SAD, UMR Innovation, équipe Innovations Territoriales, <http://www.montpellier.inra.fr/umr-innovation/Soulard C., Delfosse C.,>
- Nougaredes B., Lafage C. 2007: Le bâti agricole périurbain. Projets d'aménagement et besoins spatiaux des agriculteurs., In Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la protohistoire au XXIème siècle, Madeline P., Moriceau J.-M. (eds.), Bibliothèque du pôle rural, Caen: 15-32.

INCERTITUDE ET INNOVATIONS TERRITORIALES EN ESPACE AGRICOLE PERIURBAIN

Summary

Croiser incertitude et innovations territoriales permet d'avancer dans la compréhension des processus et des dynamiques des espaces agricoles périurbains, apparemment contradictoires, pris entre des mécanismes d'appropriation liés à différents usages et d'abandon lié au recul des activités agricoles. L'enjeu social majeur actuel est de savoir comment les acteurs pensent et vivent ces espaces agricoles périurbains et comment ils articulent le contexte d'incertitude et les processus d'innovations territoriales. Ces innovations peuvent permettre de repérer de quelles façons sont (re)mobilisés ces espaces.

Mon analyse est centrée sur les espaces dans lesquels les activités agricoles ont disparu, sinon reculé. Ces espaces font figure de marges agricoles qui deviennent de plus en plus des marges urbaines. Mon postulat scientifique serait que ces espaces agricoles sont des trous, des creux, des vides dans la trame urbaine et périurbaine, insérés dans un système instable et mouvant. Leur avenir serait incertain car il est difficile d'identifier l'ensemble des usages et pratiques possibles à venir. La nature des projets les concernant reste très souvent à définir. Les outils juridiques et normatifs sont très souvent insuffisants, voire inadaptés. Considérer que les espaces agricoles peuvent participer à la création d'une urbanité nouvelle à l'échelle des agglomérations actuelles change complètement les perspectives et la signification de ces espaces. Ces espaces paradoxaux apparaissent disponibles pour de nouveaux modes d'occupation car les usages traditionnels ont fortement décliné, voire ont disparu. Ils sont investis par de nouveaux usagers et peuvent être qualifiés de multifonctionnels.

Les exemples du Languedoc-Roussillon et de l'agglomération de Montpellier sont une illustration de ces processus de recomposition socio-spatiale dans lesquels les espaces agricoles sont confrontés à de nouvelles dynamiques incertaines et innovantes. Le cas de la commune de Pignan (ouest de l'agglomération de Montpellier) en est une illustration parfaite dans lequel se mélangent les intérêts et les stratégies d'un large panel d'acteurs.

Ces espaces apparaissent être des espaces multifonctionnels qui restent à inventer. Les investissements et les engagements qu'ils suscitent préfigurent une nouvelle urbanité. Ces espaces demeurent à la fois indéterminés, flous et de plus en plus appropriés. Le croisement et l'interférence de ces processus font de ces terres agricoles des espaces qui sont à la fois privés et publics, fermés et ouverts, appropriés et disponibles. D'ors et déjà, ces stratégies génèrent de nouveaux modes de gouvernance à l'échelle locale au nom d'une publicisation actuelle ou à venir, de la participation d'acteurs variés. Ces espaces pourraient devenir des espaces de créativité liée à leur multifonctionnalité. Cette créativité ne pourra vraisemblablement s'exprimer que si les acteurs s'autorisent à imaginer des modalités de faire et de vivre ensemble autres que celles données par le droit.

Ces interstices pourraient ne plus être seulement des trous mais de nouveaux lieux centraux dans le sens où ils permettraient d'imaginer un nouveau sens au développement urbain. Il me paraît judicieux de poser ces questions à l'ensemble du phénomène périurbain, en considérant que ces espaces agricoles révèlent ces évolutions.

Confronter un contexte d'incertitude et les processus d'innovations territoriales semble être une entrée analytique pertinente pour aborder des espaces originaux qui bousculent la partition entre le rural et l'urbain. Ce renouvellement conceptuel et méthodologique est une nécessité qui suppose quelques audaces scientifiques. De ce fait, cette communication se veut être plutôt un essai qui suppose la poursuite de mes travaux individuels et leur articulation avec les travaux de l'équipe innovations territoriales de l'UMR Innovation.